



**TARN-ET-GARONNE
AMÉNAGEMENT**

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Guze
82000 MONTAUBAN

COMITE SYNDICAL REUNION DU 11 AVRIL 2023

L'An deux mille vingt-trois et le 11 du mois d'avril (11.04.2023) à 15 heures 00 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, convoqué le 4 avril 2023, s'est assemblé en présentiel (salle du Conseil Départemental à l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne) et à distance (en visioconférence via le dispositif BlueJeans) sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de Tarn-et-Garonne Aménagement.

DELIBERATION N°04/2023-13 AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022 SUR LE BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET ANNEXE M4 « AMENAGEMENT NUMERIQUE »

Nombre de membres en exercice : 20, soit 655 voix	
Nombre de membres présents : 12 soit 379 voix	M. BAYLET Jean-Michel (Président), M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), Mme BOURDONCLE Catherine (2^{ème} Vice-Présidente), M. SALOMON Bernard (3^{ème} Vice-Président), Mme NEGRE Marie-Claude (4^{ème} Vice-Présidente), M. BESIERS Jean-Philippe (Délégué titulaire), Mme DELBREIL Sophie (Déléguée titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme LE CORRE Christiane (Déléguée titulaire), Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire), M. TERRENNE Jean-Paul (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)
Nombre de membres représentés : 3 soit 157 voix	M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme PIZZINI, M. TUYERES Stéphane (Délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme NEGRE M. WEILL Michel (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BAYLET
Nombre de membres absents excusés : 5 soit 119 voix	M. COUSI Vincent (Délégué titulaire), M. CROS Emmanuel (Délégué titulaire), M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire), Mme PALMIE Agnès (Déléguée titulaire), M. QUATRE Christian (Délégué titulaire)
Quorum : 328 voix	Atteint

Le Comité syndical a désigné pour Secrétaire de séance Mme Catherine BOURDONCLE

Vu l'instruction comptable M4 auquel est soumis le budget annexe « Aménagement Numérique » du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement ;

Vu le compte administratif et le compte de gestion 2022 du budget annexe « Aménagement Numérique » ;

L'assemblée délibérante, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 du budget annexe M4 « Aménagement Numérique » du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, statue sur l'affectation des résultats de l'exercice 2022.

<i>En euros</i>	
Résultat de clôture de la section d'exploitation (résultat de l'exercice + report)	520 686,85
Résultat de clôture de la section d'investissement (résultat de l'exercice + report)	4 761 161,17
Solde des restes à réaliser 2022 (en section d'investissement)	- 1 601 105,80
Résultat net cumulé de la section d'investissement (avec les RAR)	3 160 055,37
<i>Soit un besoin de financement</i>	<i>0,00</i>

Le résultat de la section d'exploitation doit faire l'objet d'une affectation par le Comité syndical, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section d'exploitation, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement. Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement.

Le besoin net de la section d'investissement étant estimé à 0 €, Il est proposé l'affectation du résultat telle que présentée ci-dessous :

<i>En euros</i>	
Compte 1068 -excédent d'exploitation capitalisé (couverture du besoin de financement de la section d'investissement)	0,00
Compte 002 – résultat d'exploitation reporté (en section d'exploitation)	520 686,85
Compte 001 – solde d'exécution positif reporté (en section d'investissement)	4 761 161,17

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **AFFECTE** les résultats de clôture de l'exercice 2022 sur le budget primitif 2023 de la manière suivante :
 - o **520 686,85** euros en section d'exploitation au compte 002 (résultat d'exploitation reporté)
 - o **4 761 161,17** euros en section d'investissement au compte 001 (solde d'exécution positif reporté de la section d'investissement)

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Préfecture

le **13 AVR. 2023**

Et de la publication le **18 AVR. 2023**

Fait à Montauban, le 11 avril 2023

La Secrétaire de séance

Catherine BOURDONCLE



Le Président



Jean-Michel BAYLET

**Syndicat Mixte
Tarn-et-Garonne Aménagement**
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN Cedex
Siret : 200 061 257 00016 - Ape : 8411Z

AR Préfecture

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE M4 « AMENAGEMENT NUMERIQUE »

Identifiant unique de l'acte : 082-200061257-20230411-042023111213-BF

Numéro d'acte : 042023111213

Date de décision : 11/04/2023

Nature : DOCUMENTS_BUDGETAIRES_ET_FINANCIERS

Code matière : 7-1-2-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires / documents budgétaires (et délibérations correspondantes))

Fichier acte : BUDGET_ANNEXE_AMENAGEMENT_NUMERIQUE_2022_042023111213_001.xml

Fichier(s) annexes(s) : 04 2023 12 Approbation CA 2022 du Budget Annexe M4.pdf
04 2023 12 note synthétique CA 2022 M4.pdf
feuille de signature CA 2022 - BA M4.pdf
04 2023 11 Approbation CG 2022 Budget Annexe M4.pdf
Pages II-1 et II-2 du CG.pdf
RAR 2022 BA M4.pdf
04 2023 13 Affectation resultats 2022 M4.pdf

Collectivité émettrice : TARN-ET-GARONNE AMENAGEMENT

Acte transmis par : Audrey ALBERT

Date d'envoi de l'acte : 13/04/2023 14:57:25

Date de réception de l'AR : 13/04/2023 14:58:26